

CFMWS HQ
Ottawa, ON K1A 0K2

5596-17 (MCAFS)

March 3rd 2026

CANADIAN ARMED FORCES NATIONAL
TRIATHLON CHAMPIONSHIP
CFMWS HQ, 26-28 JUNE 2026

References:

- A. [PSP Policy Manual](#)
- B. [CAF Sports Championships Operations Manual, Chapter 22](#)
- C. NRS Meeting Record of Decision 2025

The Joining Instructions concerning the subject championship are included in Annex A.

Gestionnaire supérieure des sports des FAC, par interim
QG des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes,

QG SBMFC
Ottawa ON K1A 0K2

5596-17 (GSFAC)

Le 3 mars 2026

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TRIATHLON DES
FORCES ARMÉES CANADIENNES
QG SBMFC, DU 26 AU 28 JUIN 2026

Références :

- A. [Manuel des politiques des Programmes de soutien du personnel](#)
- B. [Manuel de référence des championnats des FAC, chapitre 22](#)
- C. Compte rendu de la réunion nationale des GSR, 2025

Vous trouverez, à l'Annexe A, les instructions de ralliement ayant trait au championnat en objet.



Denis Gaboury
Acting Senior Manager, CAF Sports
Canadian Forces Morale and Welfare Services HQ

Distribution List

Patron/MGen D.E. Molstad
Co-Patron/CWO F. Nolin
Chief Official MWO Henshaw
CISM TM/LCol E.J. Travis
CISM Coach/Maj D.M. Simpkin
RSMgrs
CAF SO

Liste de distribution

Président d'honneur : Mgen D.E. Mostad
Co-président d'honneur : Adjuc F. Nolin
Officiel en chef : Adjum Henshaw
Gérant d'équipe du CISM : Lcol E.J. Travis
Entraîneur du CISM : Maj D.M. Simpkin
GSR
BSFAC

ANNEXES:

Annex A – Joining Instructions
Annex B – CAF Triathlon Rules, Chapter 22
Annex C – Eligibility Form

ANNEXES :

Annexe A – Instructions de ralliement
Annexe B – Règlements du triathlon des FAC, chapitre 22
Annexe C – Liste d'admissibilité

2026 CANADIAN ARMED FORCES
NATIONAL TRIATHLON CHAMPIONSHIP
JOINING INSTRUCTIONS

INSTRUCTIONS DE RALLIEMENT –
CHAMPIONNAT NATIONAL DE TRIATHLON DES
FORCES ARMÉES CANADIENNES DE 2025

GENERAL

1. The 2026 Canadian Armed Forces National Triathlon Championship will be held in conjunction with the Sail Challenge CAP Quebec triathlon, 26 - 28 June 2026.

ORGANIZATION

2. The following members have been appointed to the organizing committee:

Patron: MGen D.E. Molstad
 Co-Patron/ CWO F. Nolin
 Chairperson/Mr. D. Gaboury
 Organizer & Technical Advisor/Mr. Jean-François Delorme
 Assist. Organizer/Mr. P. Gibson
 Chief Official/TBD
 Event Head Trainer/TBD

CHAMPIONSHIP

3. The championship will be conducted in accordance with the [CAF Sports Championships Operations Manual](#) and any changes voted at the annual RSMgrs Meeting.
4. The CAF National Triathlon Championship shall consist of three events:
 - a. Olympic
1.5 km swim, 40 km bike, 10 km run
 - b. Sprint
750 m swim, 20 km, 5 km run
 - c. Half Distance
1900m swim, 90 km bike, 21.1 km run

ELIGIBILITY

5. To be eligible, athletes must meet the requirements of the above-mentioned references.

Note: Class A salaries are NOT covered by the CAFSO. Class A members are eligible to participate, however they must be in receipt of pay and on duty for the duration of the championship by their respective Base/Wing/Unit (this includes dates of travel).

GÉNÉRALITÉS

1. Le Championnat national de triathlon des Forces armées canadiennes (FAC) de 2026 aura lieu du 26 au 28 juin 2026, conjointement avec le Triathlon SAIL Challenge Québec.

ORGANISATION

2. Le comité organisateur est composé des membres suivants :

Président d'honneur : Mgén D.E. Molstad
 Co-président d'honneur : Adjuc F. Nolin
 Président : Denis Gaboury
 Organisateur/conseiller technique : Jean-François Delorme

 Organisateur adjoint : Peter Gibson
 Officiel en chef : À confirmer
 Soigneur en chef : À confirmer

CHAMPIONNAT

3. Le championnat se déroulera conformément au [Manuel de référence des championnats des FAC](#) et aux changements votés durant la réunion annuelle des gestionnaires des sports régionaux (GSR).
4. Le Championnat national de triathlon des FAC comprend les trois épreuves suivantes :
 - a. Distance olympique
1,5 km natation, 40 km vélo, 10 km course
 - b. Sprint
750 m natation, 20 km vélo, 5 km course
 - c. Demi-longue distance
1,9 km natation, 90 km vélo, 21,1 km course

ADMISSIBILITÉ

5. Pour être admissibles, les athlètes doivent satisfaire aux exigences des références susmentionnées.

Remarque : Les salaires des militaires en classe A NE sont PAS couverts par le Bureau des sports des FAC (BSFAC). Les militaires en classe A sont admissibles au championnat, mais elles et ils doivent être rémunérés par leur base, escadre ou unité respective et en service pendant la durée du championnat (ce qui comprend les dates de déplacement).

CHAMPIONSHIP REGISTRATION

6. Members with qualifying times as per Annex B must submit Annex C in full to their respective PSP Base Sports Coordinator, **NLT 1 May 2026**, not through the SAIL CHALLENGE CAP QUEBEC or Triathlon Quebec websites. **Local PSP Sports Coordinators may implement earlier due dates for entries.** Please confirm with your local PSP Sports Coordinator for more information.

PSP Base Sports Coordinators are required to consolidate their base Eligibility List (Annex C), ensure all entries are complete, and email it to their Regional Sports Manager **NLT 8 May 2026**

Regional Sports Managers are required to consolidate their Regional Team Eligibility List (Annex C) and email it to the CAF Sports Coordinator – HQ, Delorme.jean-francois@cfmws.com **NLT 15 May 2026**

7. If a member qualifies in more than one distance, they must specify which event is their preferred distance.
8. Proof of times and provincial registration numbers must be forwarded through the member's local PSP Base Sports Coordinator. It is the PSP Base Sports Coordinator to verify that the athlete has met the minimum qualification time for their age, distance, category and gender.
9. If an athlete does not possess a provincial registration number, please indicate "N/A" in Annex C. The CAFSO will arrange to have a one day provincial registration number for those requiring it in order to complete in the event.
10. All athletes, officials and trainers must complete the Annex C (Travel Information) NLT 1 June 2026. Any changes or requests to the travel information after this date must be submitted immediately.

INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT

6. Les athlètes s'étant qualifiés conformément à l'Annexe B doivent remplir l'Annexe C au complet et la soumettre à la coordonnatrice ou au coordonnateur des sports des PSP de leur base **AU PLUS TARD le 1^{er} mai 2026**, et non par l'intermédiaire des sites Web du triathlon SAIL CHALLENGE QUÉBEC ou de Triathlon Québec. **Vos coordonnatrices ou coordonnateurs des sports des PSP peuvent devancer la date de soumission de participation.** Veuillez consulter la coordonnatrice ou le coordonnateur des sports des PSP de votre base pour plus de détails.

Les **coordonnatrices ou coordonnateurs des sports des PSP de la base** doivent consolider la Liste d'admissibilité de leur base (Annexe C), s'assurer qu'elle est bien remplie et l'envoyer par courriel à leur gestionnaire des sports régionaux **AU PLUS TARD le 8 mai 2026**.

Les **gestionnaires des sports régionaux** doivent consolider leur Liste d'admissibilité de l'équipe régionale (Annexe C) et l'envoyer par courriel au coordonnateur des sports nationaux au QG, par courriel à delorme.jean-francois@sbmfc.com **AU PLUS TARD le 15 mai 2026**.

7. Si une ou un athlète se qualifie pour plus d'une épreuve, elle ou il doit préciser son premier choix.
8. La coordonnatrice ou le coordonnateur des sports des PSP de la base doit envoyer les preuves de temps obtenus et les numéros d'inscription provinciale des athlètes. Elle ou il doit s'assurer que les athlètes ont atteint les temps de qualification minimums correspondant à leur âge, genre, distance et catégorie choisies.
9. Si une ou un athlète ne possède pas de numéro d'inscription provinciale, veuillez indiquer la mention S.O. dans l'Annexe C. Le BSFAC prendra les dispositions nécessaires en vue d'obtenir un numéro d'inscription provinciale valable pour une journée afin de permettre aux athlètes qui n'en ont pas de prendre part à la compétition.
10. Les athlètes, les officielles et officiels et les soigneuses et soigneurs doivent remplir l'Annexe C – Fiche d'information sur les équipes **AU PLUS TARD le 1^{er} juin 2026**. Tout changement apporté à la Fiche d'information après cette date doit être transmis immédiatement.

SCHEDULE OF EVENTS

11. The following are mandatory events for all participants unless stated otherwise:

a. **Virtual Pre-Championship Briefing
(Mandatory: Hosted by CAFSO)**

Date: Tuesday June 16th 2026
Location: MS Teams.

Details of the championship will be provided and CAF athletes will have the opportunity to have their questions answered

b. **Kit pick-up and final Brief (MANDATORY)
26 June 2026,**

Location and timing will be confirmed in final instructions.
Briefing, Meet race VIP's, organizers, trainers, etc. distribution of race bibs and CAF race packages.

c. **Travel/Convoy to Race Site**

Athletes staying at the University of Laval will drive to the race site. Members will meet in the lobby. A designated member will lead each "car group" to the race site.

d. **Races**

27 June 2026

Sprint – Start time – 0700hrs
Olympic – Start time – 0830hrs

28 June 2026

Half Distance – Start time – 0700hrs

Timings are subject to change and will be confirmed in the Final Instructions.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

11. L'ensemble des participantes et participants doivent absolument participer aux activités ci-dessous :

a. **Séance d'information préchampionnat virtuelle
(Obligatoire : organisée par le BSFAC)**

Date : Le mardi 16 juin 2026
Plateforme : Microsoft Teams

Des détails au sujet du déroulement des épreuves seront communiqués aux athlètes des FAC, qui auront à ce moment l'occasion de poser des questions.

b. **Récupération de la trousse de course et séance
d'information finale (OBLIGATOIRE)
26 juin 2026,**

L'emplacement et l'heure seront confirmés dans les instructions finales.
Séance d'information, rencontre des invité(e)s de marque, des organisatrices et organisateurs, des soigneuses et soigneurs, et remise des dossards et des trousses de course des FAC.

c. **Déplacements vers le lieu de la compétition**

Les athlètes qui logent à l'Université Laval doivent conduire à l'endroit où se tient la compétition. Les militaires se rencontrent dans le hall d'entrée. Une personne désignée dirigera chaque « groupe en véhicule » vers le lieu de la compétition.

d. **Courses**

27 juin 2026

Sprint – Départ à 7 h
Olympique – Départ à 8 h 30

28 juin 2026

Demi distance – Départ à 7 h

Les heures peuvent changer et seront reconfirmées dans les Instructions finales.

TRANSPORT

12. All TD, meals en route, and travel (including to and from the airport) from the respective base/wing to the championship site and back is the responsibility of CFMWS HQ as per the [CAF Sports Championships Operations Manual](#). Excluding members from the Quebec area (host site).
13. Delegated authority for the National Sports Program is assigned to the Senior Sports position to each Base/Wing. Authorization is granted within the event outlined in the joining instructions. The account number to be used is;
0101-5100-8200-000-02219-0000.
14. The Event Head Trainer & Chief Official are authorized to arrive the evening of **25 June 2026**.
15. A detailed "Method of Transportation" will be provided in the Final Instructions after all regional eligibility lists have been received.

DRIVING REGIONS

16. The arrival date and time for all members from the Ontario, Quebec and Atlantic region is **26 June 2026, 1500hrs.**
17. It is the responsibility of the PSP Base Sports Coordinator to book ground transportation for members within driving distance to the event site. Whenever possible DND vehicles will be secured. The Public Financial Codes for DND rental vehicles to facilitate transport to/from the competition venues are:

	<u>Rental</u>	<u>Fuel</u>
Cost Centre	2288BH	2288BH
Fund	C109	C109
Fund Center	2288AV	2288AV
GL	5801	7217
IO	11751530	11751530

18. If members do not have 404's then a rental vehicle may be authorized as per the "Method of Transportation" (MOT) provided in the Final Instructions. The GL to be used is: **0101-5100-8200-000-02219-0000. Members from the same base are expected to travel together. Members who choose**

TRANSPORT

12. Le QG SBMFC assume tous les frais de service temporaire, de repas en route et de transport des équipes (à destination et en provenance de l'aéroport) à partir de leur base ou escadre respective au lieu du championnat, conformément au [Manuel de référence des championnats des FAC](#), à l'exception des participantes et participants de la région de Québec, qui est le site hôte.
13. Le pouvoir délégué pour le Programme de sports nationaux est assigné au titulaire du poste le plus élevé dans la Section des sports dans chaque base et escadre. L'autorisation est accordée pour l'événement précisé dans les Instructions de ralliement. Le numéro de compte à utiliser :
0101-5100-8200-000-02219-0000.
14. La soigneuse principale ou le soigneur principal de l'événement et l'officiel(le) en chef ont l'autorisation d'arriver le **25 juin 2026** en soirée.
15. Des détails sur le « moyen de transport » seront fournis dans les instructions finales une fois que toutes les listes d'admissibilité des équipes régionales auront été reçues.

ATHLÈTES QUI SE RENDENT AU CHAMPIONNAT EN VÉHICULE

16. Les athlètes des régions de l'Ontario, de Québec et de l'Atlantique doivent arriver à la date et à l'heure suivantes :
le 26 juin 2026, à 15 h.
17. La coordonnatrice ou le coordonnateur des sports des PSP de la base doit réserver le transport terrestre pour les militaires qui se rendent en voiture au site du championnat. Dans la mesure du possible, on aura recours aux véhicules du ministère de la Défense nationale (MDN). Voici les codes financiers publics pour la location des véhicules du MDN en vue de faciliter le transport aller-retour au lieu du championnat :

	<u>Location</u>	<u>Carburant</u>
Centre des coûts	2288BH	2288BH
Fonds	C109	C109
Centre de fonds	2288AV	2288AV
GL	5801	7217
OI	11751530	11751530

18. Si une ou un militaire n'a pas de permis de conduire 404, elle ou il a l'autorisation de louer un véhicule conformément au « moyen de transport » précisé dans les Instructions finales. Le numéro de GL à utiliser est le **0101-5100-8200-000-02219-0000. On s'attend à ce que les militaires d'une même base fassent du covoiturage.**

to take their PMV instead of the provided vehicle transport will not be entitled to reimbursement.

PARKING

19. More information will be provided in the Final instructions.
20. Parking at the University Laval residences is included.
21. **Only authorized drivers will receive reimbursement for parking pass** (as per MOT Annex F). It is strongly recommended to take a photo of your parking pass for your claim. Members who are not listed as authorized drivers may purchase parking pass at their own expense and will not be reimbursed by the CAFSO.

FLYING REGIONS (Flights)

22. All members from the Atlantic (Limited cities) and Canada West regions will fly into the Jean Lesage International Airport (Quebec) which is located approximately 12 kms (or 15 mins) from [Residences Université Laval, 2255 Rue de l'Université #1601, Québec City, Quebec G1V 0A7](#)
23. The arrival date and time for all other bases from in the Atlantic (if required) and Canada West region is **25 June 2026**, unless previously authorized by the CAFSO.
24. Return flights for everyone are to be booked for **28 June 2026** at the earliest departure time for return to home base.
25. When booking flights make sure that it is noted that a **bike** will be part of your athlete's check-in luggage in order to avoid additional fees that can occur during on-site check-in. Some baggage fees through major airlines are covered for Military and NPF employees. Military ID or NDI Card must be provided upon check-in so no charges are applied. It is the responsibility of the member to check with the airline prior to departure to request any additional luggage fee coverage through CFMWS HQ; [Air Canada](#), [West](#)

Les militaires qui choisissent de prendre leur véhicule personnel plutôt que le moyen de transport fourni n'auront pas droit au remboursement des frais ainsi engagés.

STATIONNEMENT

19. Les Instructions finales renfermeront plus de détails à ce sujet.
20. Le stationnement à l'Université Laval est compris.
21. **Seulement les conductrices ou conducteurs autorisé(e)s recevront un permis de stationnement** (conformément à l'annexe F – Moyen de transport). Il est fortement recommandé de prendre une photo de votre permis de stationnement aux fins de remboursement. Les militaires dont le nom ne figure pas sur la liste des conductrices ou conducteurs autorisé(e)s peuvent faire l'achat d'un permis de stationnement à leurs frais, lesquels ne leur seront pas remboursés par le BSFAC.

ATHLÈTES QUI SE RENDENT AU CHAMPIONNAT EN AVION (Vols)

22. Les athlètes des régions de l'Atlantique (villes limitées) et du Canada Ouest arriveront à l'Aéroport international Jean-Lesage (Québec) situé à environ 12 km (ou à 15 minutes) des [Résidences de l'Université Laval, 2255, rue de l'Université, Québec, G1V 0A7](#).
23. La date et l'heure d'arrivée des athlètes de toutes les autres bases des régions de l'Atlantique (au besoin) et du Canada Ouest sont le **25 juin 2026**, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable du BSFAC.
24. Les vols de retour à la base d'appartenance des athlètes doivent être réservés pour le **28 juin 2026** le plus tôt possible dans la journée.
25. Il est important de préciser, au moment de réserver les vols, qu'un **vélo** fera partie des bagages à consigner afin d'éviter les frais supplémentaires qui peuvent être exigés au moment de l'enregistrement des bagages. Les grands transporteurs aériens exemptent les membres du personnel militaire et les employés du Personnel des fonds non publics de certains frais de bagage; une pièce d'identité militaire (carte NDI) doit être présentée afin d'être exempté des frais. Les militaires doivent confirmer avant leur départ que le QG SBMFC couvre les frais associés aux bagages supplémentaires auprès du transporteur aérien ([Air Canada](#),

ANNEX A

Jet. No luggage will be covered without prior approval through your local PSP Sports Coordinator.

26. If an extra baggage cost is incurred for **bikes**, it will be covered by the CAFSO and should be added to the member's claim. The GL for bike fees is **0101-5100-8200-000-02219-0000**.
27. The owner of the bike is responsible for ensuring proper identification is displayed on their bike and on the bike shipping/storage case. The CAF Sports program will not be held responsible for any damages/losses that occur to your bike or equipment. **It is encouraged to purchase your own personal insurance.**

FLYING REGIONS (Ground Transportation)

ARRIVALS

28. Ground transportation for participants from the flying regions to/from the Quebec airport will be rentals.
29. Members from the same base are expected to carpool together and share rentals. At no time should there be less than two people in one rental unless previously authorized by the CAFSO. The meeting point for athletes, trainers, and officials is at the baggage collection of the Jean Lesage Airport.
30. Taxi/carpooling schedules for both pick-up from the airport and return to the airport will be arranged as per the information received in Annex C from your respective Regional Sports Manager. Please contact your local PSP Base Sports Coordinator for more information.
31. If you do not require ground transportation from the Airport or have changes to your ETA/ETD please inform your local PSP Sports Coordinator immediately.

DEPARTURES

32. Members will meet in the lobby at their scheduled departure time. (a minimum of 2.5 hours prior to their

ANNEXE A

WestJet). Aucuns frais de bagage ne seront couverts sans une approbation préalable de votre coordonnatrice ou coordonnateur des sports des PSP.

26. Si des frais supplémentaires sont exigés pour les **vélos**, ils seront couverts par le BSFAC et devront être ajoutés à la demande de remboursement. Le numéro de compte GL pour réclamer les frais associés aux vélos est le **0101-5100-8200-000-02219-0000**.
27. Les vélos doivent être clairement identifiés, sur le vélo même ou sur l'étui d'expédition/d'entreposage. Le Programme de sports des FAC n'est pas responsable de la perte ou du bris du matériel. **Nous vous encourageons à souscrire une assurance personnelle.**

ATHLÈTES QUI SE RENDENT AU CHAMPIONNAT EN AVION (transport terrestre)

ARRIVÉES

28. Les véhicules de location serviront de transport terrestre aux athlètes en provenance et à destination de l'aéroport de Québec.
29. On s'attend à ce que les militaires d'une même base fassent du covoiturage et partagent un véhicule de location. Il ne doit jamais y avoir moins de deux personnes à bord d'un véhicule de location, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable du BSFAC. Le point de rencontre des athlètes, des soigneuses et soigneurs et des officielles et officiels se trouve à l'endroit de récupération des bagages de l'Aéroport Jean-Lesage.
30. L'horaire de transport par taxi/covoiturage en provenance et à destination de l'aéroport sera établi en fonction des renseignements que les gestionnaires des sports régionaux respectifs auront transmis à l'Annexe C. Veuillez communiquer avec la coordonnatrice ou le coordonnateur des sports des PSP de votre base pour plus de renseignements.
31. Si vous n'avez pas besoin de transport terrestre en provenance de l'aéroport ou si vous avez apporté des modifications à vos heures d'arrivée ou de départ prévues, veuillez en aviser votre coordonnatrice ou coordonnateur des sports des PSP immédiatement.

DÉPARTS

32. Les militaires se rencontreront dans le hall d'entrée en fonction de leur heure de départ prévue (au moins une heure

ANNEX A

flight departure). It will be the responsibility of the member to coordinate carpooling

REPORTING IN PROCEDURES

33. Upon arrival, all participants will report to the lobby of Service des résidences de l'Université Laval, Pavillon Alphonse-Marie-Parent, 2255, rue de l'Université Local 1618, Québec, QC, Canada, G1V 0A7
34. Early check-in for athletes arriving on 26 June 2026 has been requested, however the University's **"official check-in time" is 1600hrs**. If your room is not ready, a secured area has been designated for luggage until your room becomes available.

QUARTERS

35. All participants (minus participants from the Quebec city region) will be assigned to [Residences Université Laval, 2255 Rue de l'Université #1601, Québec City, Québec G1V 0A7](#).
37. There will be one participant per room. Dorm style rooms will include; A complete list of room amenities can be found by visiting: <https://www.residences.ulaval.ca/en/short-term-accommodations/short-term-accommodations-rooms>
39. Members who request accommodations but do not show up will be charged their room fees.
41. No room upgrades will be permitted. Members that wish to stay at alternate accommodations will do so at their own expense and will not be entitled to reimbursement or financial compensation.
42. There will be no changes to accommodations after **15 June, 2026. Athletes who cancel after this date will be charged the cancellation fee.**

CLEARING OUT PROCEDURES

43. Check-out must be completed NLT 11:00hrs on Sunday, 28 June 2026.
44. Leave all linens and room belongings in the room (sheets, towels, etc.). Return your keys to the front desk of the University Residence key drop off.

ANNEXE A

trente avant le départ de leur vol). Les militaires ont la responsabilité de réserver le taxi.

FORMALITÉS D'ARRIVÉE

33. À leur arrivée, les athlètes doivent se présenter au kiosque d'accueil du Services des résidences de l'Université Laval, au Pavillon Alphonse-Marie-Parent, 2255, rue de l'Université, local 1618, Québec (Québec) Canada G1V 0A7.
34. On demande aux athlètes qui arrivent le 26 juin 2026 de se présenter plus tôt à la résidence; toutefois, l'**heure d'inscription officielle** à la résidence de l'Université est **16 h**. Si les chambres ne sont pas prêtes, les athlètes pourront laisser leurs bagages dans un endroit sûr jusqu'à ce que leur chambre soit disponible.

LOGEMENT

36. L'ensemble des participantes et des participants (à l'exception de celles et ceux de la région de Québec) logeront aux [Résidences de l'Université Laval, 2255, rue de l'Université, local 1601, Québec \(Québec\), G1V 0A7](#).
38. Chaque participante ou participant aura sa chambre. Voir la liste complète de ce que comprennent les chambres de style dortoir : [Chambres en hébergement hôtelier | Service des résidences | Université Laval](#).
40. Les militaires qui demandent l'hébergement mais qui ne se présentent pas se verront facturer les frais de chambre.
41. Aucun surclassement des chambres n'est permis. Les militaires qui souhaitent demeurer ailleurs peuvent le faire à leurs propres frais et ne seront pas admissibles à un remboursement ou à une compensation financière.
42. Aucun changement ne peut être apporté aux réservations des chambres après le **15 juin 2026. Les athlètes qui annulent après cette date devront payer des frais d'annulation.**

FORMALITÉS DE DÉPART

43. Les athlètes devront libérer leur chambre **AU PLUS TARD** le dimanche 28 juin 2026, à 11 h.
44. Toute la literie et autres articles (draps, serviettes, etc.) doivent rester dans la chambre. Les athlètes doivent retourner leur clé à la réception de la résidence.

RATIONS

45. Claims (Meals en route) are in accordance with the meal rates provided by the [NPP travel policy](#). They will be added to members claim upon where applicable.

Date	Breakfast	Lunch	Dinner
Thur, 25 June	n/a	Claim (\$)	Claim (\$)
Fri, 26 June	Claim (\$)	Claim (\$)	Claim (\$)
Sat, 27 June	Claim (\$)	Claim (\$)	Claim (\$)
Sun, 28 June	Claim (\$)	Claim (\$)	Claim (\$)

DRESS AND CONDUCT

46. CAF uniforms are not required to be worn at this National Championship.
47. All athletes competing under the CAF National Championship must wear the provided event swim cap and CAF Sports temporary tattoo provided by the CAF National Sports organizing committee.
48. All unit F&S Managers are asked to inform all participants that they are on TD and representing their respective region/base/wing and therefore should conduct themselves accordingly.

ATHLETIC TRAINERS

49. Athletic Trainers will be available at the event site. Hours of operation will be provided in the final instructions.
50. Athletic Trainers will be available both prior to and at each race to provide therapy and assistance in case of injury. More information on the athletic trainers services will be provided at the Pre-Championship briefing.

MISCELLANEOUS

51. Event photos will be posted on our social media account www.facebook.com/CAFSports
52. Get Social and follow us on:
[Facebook](#): @CAFSports
[Instagram](#): @CAFSportsFAC
[YouTube](#): CAF Sports FAC
53. Additional references :
[CAF Connection – Triathlon](#) (Official Site)
[Challenge CAP Quebec](#) (Official site)
[CF Triathlon Facebook group](#)
[CAF HP Long Course Triathlon Team group](#)

VIVRES

45. Les montants réclamés (pour les repas en route) correspondent aux taux établis pour les repas dans la [Politique des BNP sur les voyages d'affaires](#). Ils seront ajoutés à la demande de remboursement des athlètes, le cas échéant.

Date	Déjeuner	Dîner	Souper
Jeudi 25 juin	S.O.	Réclamation (\$)	Réclamation (\$)
Vend. 26 juin	Réclamation (\$)	Réclamation (\$)	Réclamation (\$)
Sam. 27 juin	Réclamation (\$)	Réclamation (\$)	Réclamation (\$)
Dim. 28 juin	Réclamation (\$)	Réclamation (\$)	Réclamation (\$)

TENUE ET CONDUITE

46. Les militaires n'ont pas à porter leur uniforme des FAC durant ce championnat national.
47. Les athlètes prenant part au Championnat national des FAC doivent porter le bonnet de bain et le tatou temporaire que le comité organisateur des sports nationaux des FAC leur aura remis.
48. Les gestionnaires du conditionnement physique et des sports doivent rappeler aux athlètes qu'elles et ils sont en service temporaire et représentent leur région/base/escadre respective, et qu'elles et ils doivent donc se comporter en conséquence.

SOIGNEUSES ET SOIGNEURS

49. Les soigneuses et soigneurs seront disponibles sur place à l'événement. Leurs heures de service seront annoncées dans les instructions finales.
50. Des soigneuses ou soigneurs seront sur place avant et pendant chaque épreuve pour fournir aux athlètes l'assistance et les soins nécessaires en cas de blessure. Des précisions sur les services fournis seront données lors de la séance d'information pré-championnat.

DIVERS

51. Les photos de l'événement seront affichées sur notre compte de média social à www.facebook.com/CAFSports.
52. Sur les médias sociaux, suivez-nous sur :
[Facebook](#) : @CAFSports
[Instagram](#) : @CAFSportsFAC
[YouTube](#) : CAF Sports FAC
53. Autres références :
[Connexion FAC – Triathlon](#) (site officiel)
[Triathlon SAIL Challenge Québec](#) (site officiel)
[Groupe Facebook CF Triathlon](#)
[Groupe de l'équipe de triathlon HP sur parcours long](#)

CONTACT INFORMATION

54. For more information regarding the Championship, contact the event OPI :

Mr. Jean-François Delorme
CAF Sports Coordinator
CFMWS – HQ
delorme.jean-francois@cfmws.com

COORDONNÉES

54. Pour plus d'information au sujet du championnat, veuillez communiquer avec le bureau de première responsabilité de l'événement :

Jean-François Delorme
Coordonnateur des sports des FAC
QG SBMFC
delorme.jean-francois@sbmfc.com